

<https://ffmc95.fr/Adhesions-fin-2021-jusqu-a-fin-2022-profitez-en>



Adhésions fin 2021 jusqu'à fin 2022 : profitez-en !

- Actualités - Générales -



Date de mise en ligne : lundi 6 septembre 2021

Copyright © FFMC Val d'Oise - Tous droits réservés

À partir du premier septembre, vous pouvez profiter d'une adhésion combinée 2021-2022 pour 56 €, soit 14 € pour fin 2021 + 42 € pour 2022 !

À la FFMC, l'adhésion court du 1er janvier au 31 décembre, soit l'année civile.

L'adhésion est avant tout un acte de soutien pour les actions passées, présentes et futures de la Fédération pour la défense de la moto et des motards. Il n'y a donc pas de 'promo', de parrainage, ou d'offre de lancement.

Sensible aux remarques des adhérents "retardataires" qui à la rentrée de septembre, ont le sentiment de n'adhérer que pour les 4 derniers mois de l'année, la FFMC a mis en place une adhésion spéciale "fin d'année".

Le principe étant que pour 56 €, on adhère pour la fin de l'année (les 4 mois 2021 restants donc tarif au prorata) plus la totalité de l'année 2022.

Adhérez dès maintenant !

- 2 possibilités pour adhérer
 - pour une adhésion ou une réadhésion en ligne, [cliquez ICI](#)
 - Remplir le bulletin d'adhésion suivant et l'envoyer à l'adresse indiqué accompagné de votre chèque <https://ffmc95.fr/sites/ffmc95.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>
- Bulletin d'adhésion 2021-2022**